



ST CHRISTOPHE LA GROTTÉ  
(Savoie)



## SÉANCE DU 04 JUIN 2021

Présents : BARBARAY Jean Claude - BARRIER Pierre - BOTTA Laurette - CHAVAND Christelle - - JARRIN Mathéo - MASSA Laurent - PEYLIN Thomas - - PEYLIN Jean-Paul - TCHERKASSOF Anna - GIRAUX Morgane - GAZZIOLA Jacques - MOLLIER Cécilia - CHEVILLAT Sébastien

Absents excusés : FAVRE MARTINOZ Maryline - L'HERITIER Christophe

Absent :

Secrétaire de séance : CHAVAND Christelle

---

**La séance est ouverte à 19h10**

### **- Extension de la véloroute « Via Chartreuse » en Savoie : approbation du projet et du plan de financement et délégation de la maîtrise d'ouvrage au Syndicat Intercommunal des Sports**

Mme le maire rappelle à l'Assemblée la réalisation en cours de la véloroute « Via Chartreuse » en cœur de vallée de Chartreuse assurée par le département de l'Isère en qualité de maître d'ouvrage. Les communes des Echelles et de St Christophe souhaitent que cette offre de « vélo découverte » se poursuive jusqu'au pied du site historique de St Christophe la Grotte afin de déployer une offre de loisir et d'activités de plein air attractive avec des services de qualité.

Mme le maire donne ensuite connaissance du projet de tracé en Savoie.

Madame le maire propose au conseil municipal de déléguer la maîtrise d'ouvrage de ce projet au Syndicat Intercommunal des Sports.

Après délibération, le conseil municipal :

- approuve à l'unanimité le projet d'extension de la Via Chartreuse et le tracé proposé en Savoie ;
- décide à l'unanimité de déléguer la maîtrise d'ouvrage de ce projet d'extension de la véloroute Via Chartreuse en Savoie au Syndicat Intercommunal des Sports ;

### **- Désignation des deux délégués au Syndicat de Fontaine Froide :**

Reserve incendie, eau potable, agriculture.

Siège social aux Echelles

Mme le maire rappelle à l'Assemblée la création du Syndicat d'adduction d'eau des Echelles St Christophe la Grotte en date du 23 janvier 1910. Ce syndicat se compose des Communes des Echelles, St Christophe sur Guiers, Entre-Deux-Guiers et St Christophe la Grotte. Ce syndicat étant toujours d'actualité, il convient de procéder à l'élection de 2 délégués qui feront partie du comité d'administration.

Mme Laurette BOTTA et M. Mattéo JARRIN se portent candidats.

Nombre de votants : 13

Ont obtenu :

Mme Laurette BOTTA : 13 voix

M. Mattéo JARRIN : 13 voix.

Mme Laurette BOTTA et M. Mattéo JARRIN sont en conséquence proclamés délégués de la commune de St Christophe dans le comité syndical dont il s'agit.

### **- Vente foncière au profit de M. Christophe FETAZ**

Madame le maire rappelle à l'Assemblée sa délibération n° 34/2021 par laquelle le conseil municipal décidait à l'unanimité de céder, pour l'euro symbolique, la parcelle désignée sur le plan en annexe d'une surface de 46 m<sup>2</sup> à Mme Yvette FETAZ.

Considérant que la vente à l'euro symbolique n'est pas légale et que l'acquéreur est M. Christophe FETAZ, Le maire demande au conseil municipal de se prononcer à nouveau sur cette vente notamment pour en déterminer le prix.

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité de vendre la parcelle désignée sur le plan en annexe d'une surface de 46 m<sup>2</sup> à M. Christophe FETAZ pour la somme de 10 €.

### **- Déneigement des voies communales : validation du choix de la CAO**

Mme le maire rappelle à l'Assemblée la consultation pour le déneigement des voies communales.

Deux offres ont été reçues en mairie : Mr Josselin Cattanéo, Cuquat TP. Après analyse de la CAO lors de sa réunion en date du 28/05/2021, l'offre retenue est celle de Josselin CATTANEO.

Après délibération, le conseil municipal entérine à l'unanimité le choix de la CAO et autorise le maire à signer le contrat avec le prestataire.

### **- Entretien des accotements des voies communales : validation du choix de la CAO**

Mme le maire rappelle à l'Assemblée la consultation pour l'entretien des accotements des voies communales.

Deux offres ont été reçues en mairie : Boursier Environnement, Cuquat TP. Après analyse de la CAO lors de sa réunion en date du 28/05/2021, l'offre retenue est celle de Boursier Environnement.

Après délibération, le conseil municipal entérine à l'unanimité le choix de la CAO et autorise le maire à signer le contrat avec le prestataire.

### **- Questions diverses**

#### **▪ Tour de France**

L'organisation du tour de France sera gérée par le centre d'exploitation.

Passage du tour de France sur la commune : passage le mardi 06 Juillet

Fermeture de la route de 10h à 15h

#### **▪ Elections des 20 et 27 juin**

Planning prêt

**La séance est levée à 20h30**